

# A V I S P U B L I C

Édition du 8 décembre 2018

## **AVIS DE PROMULGATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 0818-2018**

AVIS PUBLIC est donné :

1. Que lors d'une séance tenue le 3 décembre 2018, le conseil municipal de la Ville a adopté le règlement intitulé « Règlement numéro 0818-2018 modifiant le Règlement numéro 1885-1990 sur la circulation, le stationnement et la sécurité publique afin de permettre la gratuité du stationnement aux détentrices de vignettes pour sages-femmes, de modifier l'annexe « B » visant l'implantation d'un sens unique sur la rue Yvan-Duquette, de modifier l'annexe « H » en abrogeant certains paragraphes et en remplaçant des cédez le passage par des arrêts obligatoires, de remplacer l'annexe « I » concernant le stationnement du secteur du centre hospitalier et de modifier l'annexe « L » sur les traverses piétonnières et modifiant le Règlement numéro 0058-2007 sur le stationnement de nuit ».
2. Que ledit règlement est déposé à mon bureau, à l'hôtel de ville, 87, rue Principale, Granby, Québec, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance.
3. Que ledit règlement entre en vigueur selon la loi.

DONNÉ À GRANBY, en ce 8 décembre 2018.

La greffière adjointe,

M<sup>e</sup> Julie Bertrand